

AGLEAU

Alerte Générale sur l'EAU



Service public ou gestion privée de l'eau : le nouveau conseil d'agglomération devra prendre position

À la suite des dernières élections municipales un nouveau conseil communautaire a été mis en place. La présence sur les bulletins de vote du nom des personnes susceptibles de devenir conseillers communautaires nous a été présentée comme une grande avancée démocratique. Cela aurait été le cas si les problèmes relevant de l'agglomération, comme ceux de l'eau et de l'assainissement, avaient été abordés dans cette campagne. Or ils n'ont même pas été effleurés.

La plupart des maires élus, qu'ils soient de gauche, comme Mme Jaouen, M. Jeandon, M. Richard, ou de droite, comme MM. Humbert, Levesque, Veyrine, n'ont d'ailleurs pas

jugé bon de répondre au questionnaire envoyé par Agleau à tous les candidats.

Faut-il pour autant qu'Agleau cesse son action et n'intervienne plus auprès des élus de l'agglomération, qu'ils se revendiquent de gauche ou de droite ?

Au contraire, c'est plus que jamais le moment d'agir pour rappeler que les délégations de services publics (DSP) et autres partenariats publics privés (PPP) profitent essentiellement aux entreprises du CAC 40 et certainement pas aux usagers et contribuables que nous sommes.

Agleau : une association à renforcer

• L'expertise d'Agleau est de moins en moins contestée à Cergy-Pontoise, mais l'expertise ne suffit pas pour peser sur les décisions.

• Si vous pensez que nos objectifs vont dans le sens de l'intérêt général, rejoignez le combat d'Agleau.

• Si vous n'avez pas de temps à nous consacrer, adhérez à notre association pour seulement 10 euros.

• Si vous avez un peu de temps, adhérez et participez à nos réflexions et à nos actions.

• Si vous êtes responsable d'une ASL ou d'une copropriété, proposez une adhésion collective.

• L'eau est une source de vie, ne la laissons plus être une source de profits.

• Plus nombreux nous serons, plus vite nous reprendrons la gestion de ce bien commun.

Les cinq objectifs d'Agleau

1 Réviser la grille tarifaire de l'eau

Agleau demande notamment que, comme dans d'autres agglomérations, les premiers mètres cubes consommés soient gratuits ou moins chers, et que les petits consommateurs cessent d'être pénalisés. Faut-il rappeler que, depuis 2010, le droit à l'eau et à l'assainissement est reconnu droit fondamental par les Nations unies ?

2 Améliorer la qualité de l'eau, notamment par le détartrage

Agleau trouve anormal que la seule solution laissée à chaque usager soit de se procurer, à ses frais, un adoucisseur d'eau qui doublerait le prix de la part eau facturée. C'est inacceptable, en effet, alors que CYO réalise de très importantes économies en s'approvisionnant de plus en plus à Saint-Martin-la-Garenne où l'eau est de moins bonne qualité qu'à Méry-sur-Oise. Précisons que ces économies n'ont aucun effet sur nos factures.

3 Mieux connaître la pollution ajoutée dans l'Oise entre l'entrée et la sortie du territoire de l'agglomération et tendre vers l'objectif de zéro pollution

Ce serait la moindre des choses après les investissements réalisés sur le réseau de collecte et à la station d'épuration de Neuville-sur-Oise.

4 Exercer un véritable contrôle financier des délégations de service public (DSP)

Alors que la société mère, Véolia, réduit ses ambitions en France, les bénéfices à Cergy-Pontoise de ses filiales, CYO pour l'eau potable et CPA pour l'assainissement, sont en constante progression. Ce simple constat devrait inciter nos élus communautaires à renégocier les conditions tarifaires de contrats qui favorisent par trop les intérêts du délégataire, au détriment de ceux des usagers.

5 Commander à un organisme indépendant une étude comparative pour l'eau et l'assainissement entre la gestion actuelle en délégation de service public, confiée à Véolia, et une gestion en régie publique

Rouen, Castres, Paris, Fécamp, Châtellerauld, Montbéliard, Nice, Bordeaux, Evry, Montpellier, Toulouse, Grenoble, Varages et bien d'autres villes et agglomérations ont choisi la gestion de l'eau et/ou de l'assainissement en régie publique. Bertrand Delanoë, Alain Juppé, Pierre Moscovici, Manuel Valls, Christian Estrosi, de dangereux gauchistes comme chacun sait, ont jugé que leurs concitoyens ne devaient plus financer les dividendes des actionnaires de Véolia ou de Suez, les rémunérations des hauts dirigeants, l'impôt sur les sociétés, les frais de siège...

M. Lefebvre et la majorité de l'ancien conseil communautaire ont pensé différemment.

L'objectif majeur d'Agleau cette année sera d'obtenir que le nouveau conseil communautaire acte la mise en place d'une étude comparative indépendante qui appréciera l'intérêt, ou non, de passer à la gestion publique de l'eau et de l'assainissement. Après les élections municipales de mars 2014, les nouveaux élus ont tout pouvoir pour décider.

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2014

Informez-vous, soutenez-nous, adhérez contact@agleau.fr <http://agleau.fr>

NOM : PRENOM :

ADRESSE

ADRESSE EMAIL

COTISATION : 10 euros Don : euros

À retourner avec chèque établi à l'ordre d'AGLEAU au 34, rue Claude-Bénard 95610 Eragny-sur-Oise.

Publication au *Journal officiel* le 23-1-2010 sous le n°20100004-Identification RNA : W953002130